

Liège, le 15 novembre 2016.

Madame, Monsieur,
Cher membre de l'UPMC

Concerne : Prix de l'UPMC 2017.

L'UPMC, Union Professionnelle des Métiers de la Communication, organise pour la 19^{ème} année consécutive la remise des Prix de la Communication.

Comme les années précédentes, le jury décernera trois Prix, à savoir :

- Le **Prix de la Communication** qui récompense par un trophée original un événement qui aura marqué et mis en valeur le Pays de Liège en 2016.
- Le **Prix de la Communication de l'Entreprise** qui est décerné à une entreprise ou une institution qui aura été à l'origine d'une action de communication particulièrement remarquable en 2016 et qui consiste également en un trophée.
- Le **Prix de l'Étudiant** qui couronne par la remise d'un chèque de 500 EUR le mémoire d'un étudiant dont le sujet et la qualité auront été jugés pertinents pour le métier de communicateur.

Nous offrons aux membres qui le souhaitent une visibilité à des conditions très avantageuses.

Dans le cadre de cette action de communication, nous recherchons des partenaires qui acceptent de s'associer à nous et c'est pourquoi nous sollicitons la possibilité d'obtenir votre participation pour la réussite de cette manifestation qui aura lieu le mercredi 3 mai 2017 à la salle Diamant bd de Laveleye, 191 à Liège.

Pour cette 19^{ème} édition :

- Nous allons créer un **nouveau trophée original**, technologique et artistique. Ce trophée sera l'objet qu'on sera fier de posséder.
- Nous **associons les membres de l'UPMC plus activement** à l'organisation de la cérémonie de remise des Prix de l'UPMC en présence de nombreuses personnalités et des représentants de la presse et du monde de la communication.

Notre proposition :

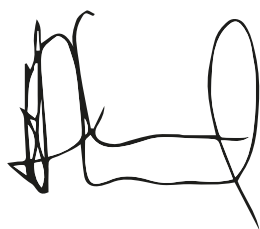
Moyennant une somme de 300 EUR, le membre qui le souhaite, pourra devenir un **partenaire associé actif**.

En échange de votre participation financière, vous bénéficierez de :

- **la mention de votre participation** dans tous les documents (programme,...), lors de la conférence de presse et lors de la cérémonie de remise du prix,
- la présence de **votre logo sur le site « upmc.be »**,
- **une mention dans la présentation Power Point** diffusée en continu le 3 mai,
- **une invitation pour deux personnes** au cocktail ,
- **la gratuité du repas de gala** pour une personne.

Nous vous remercions pour l'attention que vous voudrez bien accorder à cette demande qui permettra la réussite totale de notre évènement.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, cher Membre, l'assurance de notre meilleure considération.



André BISSCHOPS
Président du Jury
0495/51.93.09

andre.bisschops@gmail.com



Philippe GILLAIN
Président de l'UPMC
0475/77.68.37

communication@phg.be